

Les deux Exemplaires - présents par la Loi
ont été déposés à la Bibliothèque impériale.

TRAITÉ

DE

L'ICTÈRE ou JAUNISSE

DES ENFANS DE NAISSANCE.

DEUXIÈME ÉDITION

PAR M. J. B. VARIÉ
MÉDECIN EN CHEF, LIEUTENANT GÉNÉRAL
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

023

TRAITÉ

DE

L'ICTÈRE OU JAUNISSE

DES ENFANS DE NAISSANCE;

OUVRAGE couronné en 1785 par la Faculté
de Médecine de Paris.

PAR M. BAUMES,

Professeur de Pathologie et de Nosologie à l'École de Médecine de Montpellier, et ci-devant Professeur de Médecine et de Clinique de l'Université de Médecine de cette ville; ex-Président et Secrétaire perpétuel de la Société de Médecine-pratique de Montpellier; Associé de la Société de l'École de Médecine de Paris; Membre de l'Académie de Médecine, de la Société départementale de Médecine, de la Société médicale d'Emulation, de la Société académique des Sciences et de la Société galvanique de Paris; des Sociétés de Médecine de Bordeaux, de Marseille, de Nancy, de Bruxelles, de Nismes; des Sociétés des Sciences de Montpellier, de Dijon, de Vaucluse, du Gard, etc. etc.

SECONDE ÉDITION.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire de l'École et de la
Société de Médecine, rue de l'École de Médecine, n° 3
ou 9, vis-à-vis la rue Hautefeuille.

M. DCCC. VI.

AVERTISSEMENT.

L'ANCIENNE Faculté de Médecine de Paris avoit proposé, pour le sujet d'un prix à distribuer dans sa séance publique de l'année 1785, une question relative à la jaunisse des enfans de naissance.

J'envoyai un Mémoire au concours, et la Faculté de Médecine accorda le prix à mon travail. Trois ans après, je le fis imprimer sous ce titre : *Mémoire qui a remporté le prix, au jugement de la Faculté de Médecine de Paris, le 29 décembre 1785, sur la question proposée en ces termes : Décrire l'Ictère des nouveaux-nés, et distinguer les circonstances où cet Ictère exige les secours de l'art, et celles où il faut tout attendre de la nature.* A Nismes, chez C. Belle, etc. 1788.

Avant de livrer à l'impression mes

recherches sur l'ictère des nouveaux-nés, je les avois soumises à la censure de la Société royale de Médecine de Paris, à laquelle ses commissaires firent le rapport suivant, imprimé page 53 du Mémoire :

« Nous avons été nommés par la Société royale de Médecine, pour lui rendre compte d'un Mémoire sur l'*Ictère des nouveaux-nés*, par M. Baumes, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, l'un de ses associés régnicoles, ouvrage qui a été couronné par la Faculté de Médecine de Paris, en décembre 1785.

» Une des causes qui nuisent le plus au progrès de l'art de guérir, est la manière dont quelques médecins rédigent et présentent leurs ouvrages. Ils enfantent d'abord, dans le loisir du cabinet, une théorie brillante capable de séduire les esprits toujours avides de la nouveauté; ils cherchent ensuite à

l'étayer par des faits , présentés avec art , et sous un jour tellement favorable, qu'ils paroissent confirmer les principes qu'ils ont établis ; mais comme l'imagination aime à se faire illusion , et à donner de la réalité aux fictions qu'elle a formées, il arrive, pour l'ordinaire , que ces observations ne présentent pas toujours des conséquences bien déduites de leurs prémisses.

M. Baumes a suivi une marche toute contraire pour parvenir au but proposé , qui est de décrire l'ictère des nouveaux-nés , et de distinguer les circonstances où cet ictère exige les secours de l'art , de celles où il faut tout attendre de la nature.

Il commence son Mémoire par rapporter plusieurs observations d'ictères survenus à de nouveaux-nés , dans différentes circonstances , à l'instant de leur naissance , ou bien quelque temps après, soit que l'accouchement

eût été heureux , soit qu'il eût été difficile, soit que ces enfans eussent tété le lait de leurs mères, soit qu'ils eussent été livrés à des nourrices mercenaires.

D'après les faits dont l'auteur a été témoin , et ceux qu'il a pu recueillir dans les différens ouvrages de pratique, et qui servent de base au diagnostic et au traitement , il croit pouvoir avancer que le méconium joue le plus grand rôle dans l'étiologie de la jaunisse des enfans , et en est une des principales causes. Les autres sont la saburre accumulée dans le duodenum, le spasme des conduits excréteurs de la bile, l'irritation qui provient du sang stagnant et putréfié dans le cordon ombilical , suivant Levret, et enfin l'obstruction du foie.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut suivre M. Baumes, exposant ces différentes causes, d'après sa propre ex-

périence et celle des auteurs qui ont écrit sur cette matière, développant les symptômes qu'elles produisent, pour en former un diagnostic certain, faisant voir que la couleur jaune et verdâtre de la peau et de la conjonctive, forme le signe pathognomonique de la maladie, et donne lieu de conclure que l'ictère est critique, lorsqu'elle foiblit à mesure que les urines et la matière de la transpiration prennent une teinte plus foncée. C'est dans cette circonstance que la nature, par un travail avantageux, dépouille la masse des humeurs de la matière bilieuse qui y étoit accumulée; c'est alors qu'il faut que le médecin sache prudemment être spectateur oisif, et ne la trouble pas par un traitement inconsidéré. Pourquoi, ajoute l'auteur, avoir recours à l'art, lorsque les moyens qu'il offre ne sont pas comparables à ceux que donne la nature? Mais ses droits deviennent incontestables, lorsque l'enfant ne doit pas têter

le lait maternel, ou tirer le lait séreux et laxatif d'une nourrice nouvellement accouchée. La guérison des enfans dont l'ictère est l'effet d'un lait trop épais, de la bouillie, des huileux, d'une obstruction au foie, ne doit donc jamais être confié à la nature. Aussi M. Baumes termine-t-il son Mémoire par tracer le traitement qu'il convient de faire dans ces différentes circonstances; il est sage, méthodique, simple, comme le sont les maladies de cet âge. Il consiste à procurer des évacuations par les moyens les plus propres à cet effet, pour remplir ensuite une indication importante, celle de délivrer le foie de la bile, qui a pendant quelque temps engorgé ce viscère.

» D'après l'analyse que nous venons de présenter de l'ouvrage de M. Baumes, nous pensons que la Société royale de Médecine ne peut qu'applaudir au jugement qu'en a porté la Faculté de Médecine, qui lui a décerné le prix, et se faire

honneur de joindre son suffrage à celui de cette savante Compagnie, en permettant qu'il soit imprimé sous son privilège ».

Au Louvre, ce 4 mars 1788.

Signé DE HORNE et COQUEREAU.

La Société royale de Médecine, ayant entendu, dans sa séance tenue au Louvre le 7 mars, la lecture du rapport ci-dessus, a pensé que le Mémoire dont il y est question étoit digne de son approbation, et d'être imprimé sous son privilège.

En foi de quoi j'ai signé le présent.
A Paris ce 6 mars 1788.

Signé VICQ-D'AZYR, *secr. perp.*

L'édition de cet opuscule étant épuisée depuis très-long-temps, et mon libraire ayant désiré de le rééditer, je ne me suis point opposé à ses vues. Mon Mémoire reparoît donc sous le titre de *Traité de l'Ictère ou Jaunisse des en-*

fans de naissance, et avec des additions de bien peu d'importance. J'avois seulement résolu de réfuter, dans cette seconde édition, les conséquences que M. Deyeux a cru devoir tirer d'un travail sur le sang des ictériques (1), et de prouver contre cet habile chimiste, que la couleur jaune de ceux qui sont attaqués de l'ictère est véritablement occasionnée par la bile ou par les principales matières constituantes de cette humeur animale. Mais M. Clarion s'étant occupé de cette réfutation, imprimée dans le Journal qui paroît sous le nom de MM. Corvisard, etc. messidor an XIII, pages 288 et suivantes, ma tâche a été remplie; et je me suis épargné la peine de montrer,

1°. Que la bile est la couleur matérielle des ictériques;

(1) *Considérations chimiques et médicales sur le sang des ictériques*, présentées et soutenues à l'École de Médecine de Paris, le 30 nivôse an XII, par N. Deyeux, de Paris.

2°. Que, dans l'ictère, la bile passe dans le torrent de la circulation, et de là dans toutes les parties du corps;

3°. Que la bile, en passant dans le torrent de la circulation, éprouve, dans les divers organes où elle est portée, des changemens qui sont indépendans de l'état du foie, et qui permettent néanmoins de la reconnoître;

4°. Que la bile n'existe pas seulement répandue dans les liquides des ictériques, lorsque les canaux hépatique, cystique et cholédoque sont oblitérés, mais toutes les fois qu'il y a couleur jaune à la peau et au blanc des yeux, &c.

Telles sont les conclusions que M. Clarion (1) a tirées de ses analyses et des faits sur lesquels il les a fondées.

Je n'aurois donc plus rien à ajouter, si je n'avois à prémunir mon lecteur

(1) *Loco citato*, pag. 307.

contre un plagiat d'une nature particulière, et que je suis forcé, comme malgré moi, de relever, de crainte de donner quelque prise à la malveillance, toujours si pressée d'agir et de mal juger.

Il a été présenté et soutenu à l'École de Médecine de Paris, le 23 messidor an XII, par François Bidault, de Parny, département de la Marne, sous la présidence de M. de Jussieu, et MM. Lasselus, Pelletan, Percy, Pinel et Richard étant examinateurs, une thèse in-4^o. sous le n^o 259, intitulée : *Essai sur l'Ictère des nouveaux-nés*. Cette dissertation inaugurale n'est qu'une réimpression littérale de mon Mémoire couronné par la Faculté de Médecine de Paris, si on en excepte quelques lignes supprimées et quelques mots changés, le tout en très-petit nombre. L'auteur de ce plagiat mérite un autre genre de reproche. Non-seulement il ne m'a cité

nulle part, mais encore il a attribué à M. Alphonse le Roy, à M. Petit-Radel et à quelques autres auteurs, des passages que ceux-ci ont trouvés dans mon opuscule ; et, dénaturant ainsi mon travail, il n'a pas craint de me montrer, puisant dans des ouvrages qui se sont enrichis de mes idées et de mes recherches, sans en indiquer la source.

J'ai tout lieu de croire que M. Bidault, en s'appropriant un de mes ouvrages, pour sujet de son dernier acte probatoire, n'a voulu que s'épargner un travail, auquel il n'avoit peut-être pas le temps de se livrer : mais une pareille excuse peut-elle le justifier ; et devoit-il s'attendre au succès, si peu mérité, qu'il obtint sans contradiction ? Un élève de l'Ecole de Médecine de Montpellier osa présenter pour sa thèse, la réimpression d'un petit Essai sur la contagion, qui avoit été publié plu-

sieurs années auparavant ; le plagiat fut tout de suite reconnu , et l'élève qui se l'étoit permis fut renvoyé. C'est ainsi qu'une Ecole de Médecine doit travailler réellement à sa réputation et à sa gloire.

T R A I T É

D E

L'ICTÈRE OU JAUNISSE

DES NOUVEAUX-NÉS.

I.

L'ICTÈRE des nouveaux-nés est un sujet simple : la maladie qu'il constitue se rencontre assez souvent dans l'exercice de la médecine des enfans du premier âge ; et cependant les praticiens sont généralement d'accord que les auteurs ne s'en sont point occupés, et qu'à peine ils ont bien observé une affection morbide, qui néanmoins est importante, puisqu'elle peut se présenter avec des nuances, des degrés et des complications remarquables. Tout ce qui concerne les enfans de naissance, mérite en effet d'être soumis à une sage discussion. Les maladies, chez ces individus dont l'existence est si mal assurée, sont ou graves par elles-mêmes, ou dangereuses par les torts

qu'elles font à la régularité de l'organisation ; et trop souvent la constitution et le tempérament qui en dérive s'écartent des lois données au système animal, parce que, dans leur origine, les corps ont souffert des maux simples qui se sont déclarés, ou des traitemens peu méthodiques, à l'aide desquels on a cherché à les combattre.

Pour remplir, en partie, le vide que je viens de faire remarquer, et voulant donner une description claire de l'ictère des nouveaux-nés, et établir une distinction entre les circonstances où ce phénomène exige les secours de l'art, et celles où il faut tout attendre de la nature, je présenterai d'abord un certain nombre de faits, et, après en avoir déduit des conséquences pratiques, j'aurai formé un corps de doctrine d'après lequel on aura une idée complète de la maladie qui fait le sujet de ce *Traité*.

I I.

PREMIÈRE OBSERVATION.

MA fille Justine vint au monde avec la complexion, la force et le développement d'un enfant de naissance, quoique, pendant le

cours de sa grossesse, sa mère eût essuyé une légère jaunisse, dont la crise fut une diarrhée bilieuse, qui, après avoir dégénéré en flux dysentérique, ne laissa cependant aucune suite fâcheuse. Justine ne présenta d'abord aucun symptôme de maladie. Elle fut lavée avec une eau de savon tiède, et pliée dans ses langes, sans maillot. On lui donna, dans la journée, plusieurs cuillerées de petit-lait miellé, en attendant qu'elle pût être mise au sein de sa mère. Douze heures après la naissance, ma fille fut lavée pour la seconde fois avec la même eau : elle avoit évacué beaucoup de méconium, et uriné abondamment. Le lendemain, on s'aperçut, avant le lavage, que toute la peau étoit jaune. Averti de ce phénomène, j'examinai avec attention tout ce qui pouvoit m'éclairer sur sa cause. La couleur de la peau paroissoit prendre de plus en plus de l'intensité ; les urines teignoient les langes en jaune ; le méconium se vidoit sans retard ; l'enfant étoit tranquille, et tiroit le premier lait de sa mère ; son ventre étoit souple, et l'on n'appercevoit pas la moindre rénitence dans la région hypocondrique droite. Je ne fis aucun remède, parce qu'il n'y avoit aucune indication d'agir. La peau

resta jaune pendant trois jours ; on continua les lavages tièdes, et l'on joignit seulement les frictions sèches, qu'on fit avec un morceau de flanelle par intervalles dans la journée. Peu à peu cette couleur s'éclaircit, et la peau devint blanche et naturelle.

Un ictère, survenu vingt-quatre heures après la naissance dans un enfant sain et bien constitué, dont le méconium s'évacuoit sans peine, et dont la peau avoit été nétoyée de cet enduit visqueux qui s'y ramasse pendant le séjour dans la matrice, annonçoit indubitablement que ce phénomène étoit absolument critique. L'humeur bilieuse probablement reçue de la mère en une quantité disproportionnée avec la sécrétion qui s'en fait par le foie d'un foetus, s'accumula dans le sang, et sortit en abondance par la peau, dès que les fonctions de cette partie eurent été décidées par l'effet des lavages et l'impression de l'air sur le corps. L'humeur de la transpiration, et l'urine nécessairement imprégnées de bile, coopérèrent, avec la sécrétion hépatique, à rétablir un juste équilibre entre les liqueurs animales ; et la jaunisse qui fut l'effet de cette dépuratation, étoit une crise salutaire à la fonction du foie, et non pas une dépravation de

la

la couleur naturelle relative au mauvais état de ce viscère.

Cette explication dérive de tous les accidens détaillés dans l'observation rapportée. On voit que la guérison radicale de l'ictère s'effectua d'elle-même et promptement : à peine peut-on conjecturer qu'elle fut accélérée par le ton que les frictions sèches donnèrent à la peau, et par l'augmentation de la transpiration qui dut en être une suite.

Sans doute que les lavages faits avec l'eau de savon tiède décidèrent avec plus de célérité le transport de la matière bilieuse à la peau. On sait que rien ne facilite mieux le cours de la transpiration insensible, que la propreté. La peau des enfans de naissance est enduite d'une crasse glutineuse que déposent sur cet organe les eaux de l'amnios ; ses pores sont bouchés par une mucosité qu'ont filtrée les cryptes cutanés, et qui n'a pu s'évacuer tant que l'enfant séjournoit dans la matrice. Aussi je ne saurois trop recommander de laver, avec quelque liquide tiède ou chaud, suivant la saison, même à plusieurs reprises, les enfans de naissance, et de les tenir le plus proprement qu'il est possible.

SECONDE OBSERVATION.

MADAME D....., après les souffrances d'une grossesse assez pénible, venoit de donner le jour à une fille bien constituée. Je ferai observer que cette dame, âgée de vingt-trois ans, et mariée depuis quatre, avoit essuyé quelques chagrins, et étoit douée d'une mobilité qui l'exposoit à de fréquens retours de quelques accidens spasmodiques. L'accouchement n'avoit pas été fort laborieux. La nouveau-née avoit les conditions d'un enfant à terme; et comme elle paroissoit en très-bonne santé, on ne fut pas peu surpris, peu après la ligature du cordon ombilical, dans le temps même que la sage-femme arrangeoit les langes, de trouver que la peau, de rougeâtre qu'elle étoit d'abord, avoit pris tout-à-coup la couleur de feuille-morte. L'enfant ne témoignoit d'ailleurs aucune souffrance. Cependant on ne laissa pas de s'alarmer, et de demander avec empressement du secours: ce furent mes soins que l'on sollicita.

Pour découvrir quelle étoit la cause de cet ictère, je m'informai de la conduite qu'on avoit tenue envers cette enfant, et je n'y

trouvai rien à redire ; ce qui me fit penser que la révolution qui s'étoit opérée au moment où l'air avoit agi sur la peau et sur les poumons, jointe à la gêne instantanée de la circulation, après la ligature des vaisseaux ombilicaux, avoit déterminé une irritation consécutive du foie, ou un resserrement des pores biliaires, d'où s'étoient ensuivis le refoulement de la bile et la jaunisse. Cette cause du phénomène apparent n'étoit pas capable d'inquiéter. Je conseillai néanmoins de hâter l'évacuation du méconium par des lavemens d'hydromel, de laver et de frictionner la peau ; enfin, de mettre au plutôt l'enfant au sein de sa mère, qui vouloit nourrir. Vingt-quatre heures après, la peau fut quasi dans son état naturel, et l'on cessa tous les moyens recommandés d'abord pour le traitement de cet ictère.

Ce qui doit empêcher d'attribuer la cause de la jaunisse dont fut attaqué l'enfant de cette seconde observation, à la même cause que j'ai désignée pour le sujet du premier exemple, c'est l'apparition subite du phénomène, et sa disparition presque aussi imprévue. Au lieu qu'en supposant que le nouvel ordre introduit dans le cours de la circula-

tion, lorsque l'enfant respira, et que son cordon fut lié, décida dans le foie une irritation locale qui fit refluer la bile, on conçoit que l'ictère dut paroître presque tout-à-coup, et se dissiper de même, lorsque l'humeur bilieuse n'éprouva plus d'obstacle du côté de son issue naturelle. L'opinion de M. Levret, sur ce point, est connue. Cet observateur pensoit que la jaunisse, si commune aux enfans de naissance, provenoit souvent de l'engorgement du foie à la suite de la ligature du cordon ombilical. En outre, si l'on fait réflexion que dans les enfans qui viennent de naître, l'espace qu'il y a du sternum au bassin est environ le tiers de la longueur de tout leur corps, et que par la situation de la colonne épinière, qui est presque rectiligne, par la position du diaphragme qui est presque plane, par l'état des côtes qui sont plus renversées en dehors, par le peu de profondeur du bassin, la région moyenne du bas-ventre jouit seule de l'excès de capacité qu'on remarque dans l'abdomen des enfans de naissance; si l'on considère que c'est par conséquent dans la région moyenne que se trouvent presque entassés tous les viscères du bas-ventre, et que, de tous ces viscères, le foie est le plus impor-

tant, parce que ce viscère est incomparablement plus gros dans l'enfant qui naît que dans l'adulte, ou du moins parce que le foie est presque du même poids dans l'enfance et l'âge adulte : on verra qu'aussi-tôt après la naissance, le foie doit être plus comprimé qu'aucune partie lors de l'agrandissement de la poitrine, et que les maladies dépendantes de ce viscère, doivent être respectivement plus communes. On peut juger encore de l'effet qui peut résulter d'une forte action du foie dans l'économie animale de l'enfance, par la fréquence des éruptions cutanées à cet âge ; éruptions dont la source, souvent méconnue, est pour l'ordinaire dans le foie, ou dans l'humeur sécrétée par cet organe.

TROISIÈME OBSERVATION.

LA femme Menteine venoit d'accoucher d'un garçon très-vigoureux, après un travail long et pénible, uniquement causé par la grosseur du fœtus. L'état de cet enfant annonçoit la santé la plus parfaite ; cependant, au bout de quarante heures, il n'étoit encore sorti qu'une très-petite quantité de méconium, pour l'expulsion de laquelle l'enfant

avoit fait des efforts considérables. Le cours des urines étoit libre, et toutes les fonctions paroisoient d'ailleurs s'exécuter au mieux. Le quatrième jour après la naissance, la masse du méconium évacuée étoit encore réduite à très-peu de chose : l'enfant avoit des angoisses ; il vomissoit facilement ; il tectoit peu, et la couleur de ses urines, celle de ses yeux et de sa peau, prenoient une teinte jaunâtre. L'ictère fut le symptôme qui fit le plus de progrès ; et pour combattre cette fâcheuse maladie, on se décida à faire venir un chirurgien, qui, n'ayant prononcé rien de satisfaisant sur ce cas, fut éconduit, et je fus appelé. Le méconium retenu, les symptômes qui en étoient la suite, et l'heureuse complexion du malade, me firent augurer que cet excrément devoit pécher par un excès de ténacité, et que l'ictère étoit l'effet de l'amas de cette matière excrémentitielle dans les intestins, sur-tout dans le duodenum. Je prescrivis des lavemens avec une eau de savon, et j'ordonnai d'administrer, par intervalles, une cuillerée d'une infusion aqueuse de rhubarbe, dans laquelle on avoit fondu de la manne. Le lait de la mère faisoit toute la nourriture. Ces moyens, aidés par des frictions douces sur tout le bas-

ventre, entraînent insensiblement des grandes quantités d'un méconium très-poisieux et noirâtre, verd ou d'un jaune foncé : tous les accidens morbides cédèrent peu à peu ; et il ne fallut, pour emporter radicalement les restes ictériques, que donner, pendant quelques matins de suite, un peu de sirop de chicorée à la rhubarbe.

QUATRIÈME OBSERVATION.

L'ÉPOUSE de monsieur B. P. D. R. accoucha, au commencement de 1784, d'un premier fils, dont l'état foible, la petitesse et la maigreur n'annonçoient pas qu'on pût longtemps prolonger des jours que les secours de l'art ont pourtant conservés. Cet enfant, porté par une mère de vingt-deux ans, sujette à des fleurs-blanches âcres et abondantes, et menacée à chaque mois d'avortement, qu'on n'avoit prévenu que par de copieuses et de fréquentes saignées, étoit né avec toutes les marques d'un grand dépérissement. Sa peau sèche, ridée, chagrinée ; des membres grêles, un ventre déprimé, étoient réunis avec un aspect hideux. La couleur de la peau étoit d'un jaune verd foncé. L'enfant étoit venu à

terme, après un travail de quinze jours, à dater du moment des premières souffrances, de l'évacuation des eaux et de la perte utérine. On lui présenta le sein, et il ne fit pas le moindre mouvement des lèvres pour le prendre; à peine avoit-il la force d'avaler un mélange d'eau, de vin et de sucre qu'on lui donnoit par intervalles à petites cuillerées. Quarante-huit heures après la naissance, l'enfant n'avoit évacué encore qu'une très-petite quantité d'urine; la couleur de la peau se rembrunissoit toujours davantage. Je proposai pour lors, 1°. d'oindre toute l'habitude du corps avec de l'huile d'amandes douces; 2°. de donner par cuillerées du bouillon de viande; 3°. d'administrer des lavemens faits avec une décoction de chiendent, un peu de savon et de bon vin rouge. Le premier lavement évacua un peu de méconium noirâtre et visqueux, et l'enfant parut avaler ce qu'on lui donnoit avec plus de facilité. Ce lavement fut répété le soir avec le même succès. Le lendemain, il paroissoit y avoir moins de foiblesse. On donna dans la journée, par cuillerées, une mixture faite avec l'eau de fleurs d'orange, le sirop de chicorée composé, et l'huile d'amandes douces: l'effet en fut se-

condé par deux lavemens. Le petit malade alla mieux. Ce traitement fut continué pendant neuf jours, au bout desquels l'enfant prit le sein de sa mère. Alors on se contenta du lait pour toute nourriture, et l'on ne retint des remèdes prescrits, que les lavemens, dont on fit usage pendant quinze jours. C'est à l'aide des évacuations qu'ils procuroient, et au moyen de la force qu'ils donnoient aux intestins, que cet enfant digéroit et évacuoit les produits de la digestion, que sa peau se dépouilloit de cette couleur verdâtre qui la déparoit; en un mot, qu'il prenoit, par progression, ce développement qui annonçoit la nutrition des parties. En effet, l'enfant se fortifia de plus en plus, et fut en état, au quatrième mois, d'être confié à une nourrice mercenaire. Il a fait ses dents sans orage; il a été sevré; il vit, et paroît aujourd'hui d'une assez bonne constitution.

Cette quatrième observation, ainsi que la précédente, fournissent des cas d'ictère produit par le méconium; cet excrément lacteux dans lequel la bile se trouve déjà comme dans la matière stercorale des adultes. Le méconium a été réputé comme la cause la plus commune des jaunisses qui attaquent les

nouveaux-nés, et cette opinion me paroît fondée sur l'expérience. Mais cet excrément agit-il en qualité d'emplastique, c'est-à-dire, obstrue-t-il le canal excrétoire du foie, et s'oppose-t-il ainsi à la décharge de la bile dans le duodenum, ou lorsque le méconium n'est point évacué, et que l'action intestinale est déjà excitée, se fait-il une résorption de l'humeur la plus tenue, la plus fluide, la plus jaune de cet excrément? Ces deux effets peuvent avoir lieu également; du moins il me paroît que, dans l'observation troisième, l'ictère fut déterminé par le méconium, qui, péchant par trop de consistance, avoit englué le canal cholédoque, ou bien avoit bouché son issue dans le duodenum que cet excrément engouoit. Dans l'observation quatrième, au contraire, tout annonce qu'il y eut réellement absorption du méconium; l'enfant ne rendit qu'une très-petite quantité de cet excrément, et le marasme dans lequel il naquit, prouve bien clairement que le défaut de nutrition avoit donné lieu au repompement de la matière intestinale.

Lorsque l'action qu'exercent les vaisseaux lymphatiques est connue, et lorsqu'on n'ignore pas que les veines lactées sont des vaisseaux

du même ordre, une pareille explication ne peut être contestée.

CINQUIÈME OBSERVATION.

MARIE BORY accoucha, le 16 juillet 1778, d'un enfant sain et bien conformé. Il fut emmaillotté en la forme commune; et une amie de l'accouchée, qui nourrissoit un enfant de quinze mois, donna le premier lait au nouveau-né, suivant un usage scrupuleusement observé dans la classe du peuple. Au bout de vingt-quatre heures, cet enfant n'avoit évacué qu'un peu de méconium; il avoit abondamment uriné, et commençoit déjà à témoigner, par ses cris, les tourmens dont il étoit la proie. On lui donna de l'eau de fleurs d'orange sucrée. Le second jour, les déjections ne furent guère plus copieuses, et l'enfant souffrant davantage, on eut recours à l'huile d'amandes douces. Mêmes cris; aussi peu d'évacuations alvines; moins de desirs pour téter. Le troisième jour, rien n'étoit changé, et les accidens étoient plus fâcheux. Le petit malade vomissoit du lait cailleboté, de petites concrétions caséuses. Sa peau et le blanc des yeux avoient pris une couleur

jaunâtre ; les urines teignoient les langes de même couleur. Je fus appelé ; et dès que tout fut bien examiné, je fis délanger l'enfant, et le laissai sans maillot. J'ordonnai ensuite des lavemens d'eau tenant un peu de savon en dissolution, et l'usage d'une mixture composée de deux onces de sirop de fleurs de pêcher, de huit grains de rhubarbe en poudre, et de quatre onces d'eau de mauve. On devoit ajouter à ces médicamens des fomentations émollientes sur le bas-ventre, qui étoit un peu bouffe, et le lait maternel pour toute nourriture. Ces moyens, continués pendant trois jours, eurent un plein succès ; le ventre s'ouvrit, et il déposa successivement des matières poisseuses noirâtres, du lait mal digéré, de petites masses laiteuses concrètes ; enfin, de la bile fluide. Le ventre s'assouplit, les cris furent apaisés, la peau se nétoya, et huit jours après il ne restoit plus le moindre indice de maladie.

Plusieurs erreurs diététiques faillirent coûter la vie au sujet dont il est parlé dans cette observation. A peine eut-il vu le jour, qu'on s'empressa de lui donner un lait de quinze mois, parce que le préjugé, ce tyran de tous les états, veut que le premier lait qui monte

au sein de l'accouchée soit meurtrier pour le nourrisson. Ce lait, trop abondant en parties caséuses, pesa sur un estomac foible et délicat. Peut-être que, par son propre poids, il se seroit précipité dans les entrailles, pour être ensuite promptement évacué par les selles, si le méconium, dont les intestins étoient remplis, n'y avoit opposé un obstacle insurmontable. Ce lait se borna donc à fatiguer des organes délicats; il causa une plénitude du duodenum; il obstrua les couloirs; il ferma les excrétoires par l'irritation qui en fut une conséquence. Aussi, non-seulement la bile ne coula pas dans les intestins, mais le foie étant engorgé par une bile surabondante, et ce viscère étant de plus pressé, d'un côté par l'estomac et les intestins distendus, de l'autre par la force comprimante du maillot, la bile fut obligée de refluer et de sortir hors de ses voies. On ne pouvoit remédier à ces désordres, ni par l'eau de fleurs d'orange, dont l'action stomachique et cordiale n'étoit point ici indiquée, ni par l'huile d'amandes douces, dont la qualité relâchante et emplastique ne pouvoit convenir. L'eau de savon, la mixture fortement purgative, les fomentations émollientes, et sur-tout le lait

séreux de la mère, devoient avoir un effet complet, parce qu'il s'agissoit d'inciser une matière excrémenteuse tenace, telle que l'est le méconium qui a long-temps séjourné, qu'il falloit attaquer des masses laiteuses coagulées, déblayer tous les intestins, et en réveiller l'action tonique affoiblie par la distension. Après cette opération, le lait maternel étoit lui seul le préservatif et le remède.

L'événement de cette observation cinquième, confirme quelques-uns des préceptes qu'on a donnés sur la conduite des nouveaux-nés. On y voit les dangers qu'il y a d'alimenter trop tôt l'enfant de naissance, et avant qu'il se soit délivré de la plus grande partie de son méconium : précepte qui regarde surtout les enfans-trouvés. On y voit les risques que l'on court à préférer au lait séreux et un peu âcre de la mère, le lait plus ou moins consistant d'une nourrice étrangère. On peut y voir encore les inconvéniens du maillot, parce que toute compression extérieure peut causer ou entretenir les lésions des organes, ou les dérangemens de leurs fonctions.

SIXIÈME OBSERVATION.

MADAME de CH..... confia sa fille, qui venoit de voir le jour, à une nourrice de vingt-neuf ans, robuste, et dont le lait avoit neuf mois. La nouveau-née avoit toute la vigueur d'un enfant de naissance. Son méconium s'évacua dans les trois premiers jours, à la faveur d'une eau sucrée dont on l'abreuva pendant vingt-quatre heures. Cependant, dès le cinquième jour, le ventre étoit fermé, et peu à peu la couleur jaune des yeux, de la transpiration, des urines et de la peau, déclara un ictère confirmé. La petite malade se dégoûta, éprouva des coliques, et son ventre se tendit. Tel étoit l'état des choses, lorsqu'on chercha les moyens d'y remédier. Mon avis fut de donner à cette enfant le lait d'une femme nouvellement délivrée. Le hasard en présenta une qui avoit accouché la veille d'un enfant à terme, mais mort. Sans autres moyens, la malade recouvra dans peu une santé parfaite.

S'il y avoit lieu de douter que, dans l'exemple rapporté dans l'observation cinquième, le lait trop consistant a été la principale cause de

la jaunisse, on verroit très-clairement qu'il faut attribuer à cette seule cause l'ictère dont fut attaqué l'enfant qui fait le sujet de la sixième observation. Un lait d'une consistance disproportionnée, surchargea bientôt les premières voies, engoua tous les viscères, arrêta le cours de la bile, et donna lieu à son reflux et à son épanchement dans le tissu cellulaire : ce n'est d'abord qu'une simple stagnation des liquides dans le foie ; mais dans peu leur dépravation, effet du croupissement, suscite une irritation plus ou moins vive qui peut occasionner l'inflammation, et successivement un abcès dont les convulsions et la mort sont l'effet ordinaire. La malade de l'observation précédente n'éprouva pas ce malheur par la précaution qu'on eut de remplacer le vieux lait par celui que la nature destine au nouveau-né. Sans cette attention il eût été peut-être très-difficile d'arracher une victime au trépas, et d'épargner des regrets superflus à la mère qui, pour étouffer son lait, contre le gré de la nature, avoit sacrifié son enfant en exposant sa propre vie.

SEPTIÈME OBSERVATION (1).

L'ENFANT d'un bon paysan naquit avec tous les dehors d'une heureuse complexion, d'une mère bien conformée, bien constituée, et se trouvant alors dans sa vingt - sixième année. Une vieille belle-mère, aussi ignorante qu'entêtée, s'empara aussi-tôt du nouveau-né; et avec la prétention ridicule qu'elle avoit donné beaucoup d'huile d'amandes douces aux onze enfans qu'elle avoit eus (et dont elle n'avoit sauvé que deux), elle voulut absolument en gorger son petit - fils, pour le débarrasser plus promptement de son méconium, et lui donner le temps d'attendre que le premier lait de sa mère, ce lait contre lequel déposoit une couleur jaunâtre et une consistance aqueuse, pût être trait et rejeté. Personne ne s'opposa aux impérieuses volontés de cette belle-mère, qui se chargea elle-même de l'emploi, donna toutes les heures un peu d'huile d'amandes douces à sa victime, et ne songea à s'arrêter que lorsqu'une conduite aussi folle eut produit une

(1) Communiquée par M. S....., chirurgien-accoucheur à L.....

foule d'accidens. Les plus notables de ces accidens furent des coliques cruelles, la constipation, l'ictère, l'insomnie et des convulsions. M. S..... fut appelé; et dès qu'il fut instruit de l'insigne abus qu'on avoit fait de l'huile, quand il sut que l'enfant n'avoit pris pour tout aliment, pendant plus de trente-six heures, que de l'huile, cet habile accoucheur vit bien que les entrailles de ce foible individu avoient perdu leur ton, et qu'elles n'avoient pu se débarrasser du poids des matières fécales. Le méconium et l'huile donnée avec excès, ayant formé un corps d'une consistance poisseuse, il étoit difficile de l'expulser, sur-tout au moment où tous les symptômes manifestotent une irritation violente. M. S..... proposa les bains, et on ne voulut jamais y consentir; il conseilla les lavemens, et il eut beaucoup de peine à les faire adopter. On fut moins scrupuleux pour les remèdes internes. M. S..... fit dissoudre quelques grains de carbonate de potasse (sel de tartre), dans quelques onces d'eau, et l'on y joignit le sirop de fleurs de pêcher à forte dose. Il fit donner à l'enfant le lait de sa mère, à laquelle on faisoit boire en même temps une décoction de chiendent, rendue

anti-spasmodique au moyen de l'infusion de quelques plantes douées de cette qualité. Ces moyens agirent lentement, mais ils eurent du succès. Cependant la constitution de l'enfant se déprava considérablement ; sa dentition fut orageuse, et tout annonce qu'il est menacé d'une affection scrophuleuse ou raktique. L'enfant est aujourd'hui à la fin de sa quatrième année (1).

Combien d'enfans qui échapperoient à la faux du trépas, ou conserveroient leur constitution originelle, qui succombent à bonne-heure, ou traînent des jours languissans, par les soins mal-entendus qu'on leur a donnés au sortir du sein de leurs mères ! Dans cette septième observation, on trouve les fâcheux résultats de l'abus des huileux chez les enfans de naissance, et cet abus n'est que trop commun. Il ne faudroit peut-être jamais se lasser de le redire. Le meilleur remède pour un enfant qui voit le jour, est ce lait jaunâtre et séreux que contiennent les mamelles quelques heures après l'accou-

(1) Mon éloignement du lieu dans lequel cette observation a été faite, m'a empêché d'en connoître les résultats.

chement; et par malheur, ce qui fait la vertu de ce fluide, est ce qui en assure la proscription chez une grande partie du peuple, souvent dupe de ses coutumes et de ses opinions. Eh! le moyen que les maux qui découlent de cette source finissent, lorsque tant de sages-femmes sont, sur cet objet, dans une profonde ignorance, ou dans une extrême indifférence! Il semble que leurs fonctions se bornent à recevoir l'enfant qui naît, et non à prendre soin de sa frêle existence, à le garantir de ces pratiques meurtrières, trop répandues parmi les citoyens de la classe la moins éclairée de la société. Les sages-femmes peuvent faire plus de bien que les médecins ou les chirurgiens; et ce n'est que par leur instruction qu'on peut parvenir à faire connoître à tant de mères de famille leur véritable et plus cher intérêt.

L'usage de l'huile pour les nouveaux-nés est plus digne de blâme que d'encouragement, parce qu'il est peu de cas où ce moyen soit véritablement avantageux. A sa naissance, l'enfant réclame des soins bien entendus; et lorsqu'il faut se borner à épier chez lui ce qu'on appelle les mouvemens de la nature, par quelle fatalité cherche-t-on si souvent

à la prévenir, ou à la contrarier ! L'huile fait, pour l'ordinaire, l'office d'une substance indissoluble qui pèse sur l'estomac, en énerve les fibres, en relâche le tissu, et nuit à la digestion, à l'expulsion du méconium contenu dans les intestins. D'ailleurs, l'huile peut-elle être le dissolvant d'une substance qui n'est que bilieuse et laiteuse ? Les chimistes qui ont travaillé sur le méconium, savent bien que cela n'est point ; et les praticiens ont vu de tout temps qu'il ne faut jamais débilitier, sans raison, des viscères qui demanderoient, au contraire, un surcroît d'énergie à l'instant où une évacuation devient aussi importante qu'indispensable.

HUITIÈME OBSERVATION (1).

UNE bonne villageoise venoit d'être mère d'un premier fils, lorsque plusieurs commères décidèrent qu'il falloit lui donner de temps en temps quelques cuillerées de vin, prétextant qu'il n'en seroit que plus robuste, qu'il en téteroit mieux, n'auroit point de coliques, le fléau de l'enfance, et qu'il évacueroit plu-

(1) Communiquée par M. V....., chirurgien à L.....

tôt l'excrément dont il devoit se débarrasser. Le conseil l'exigeoit, et si-tôt on se procura de bon vin, on y ajouta du sucre, on le fit chauffer, et on en abreuva par intervalles le nouveau-né, pendant les premières vingt-quatre heures qui suivirent sa naissance. L'enfant se vida beaucoup pendant cette journée. Mais le lendemain il fut constipé; ce qui obligea à doubler la dose de vin, sans que le moyen répondît à l'attente. L'enfant étoit librement et avec plaisir; mais la digestion paroissoit laborieuse, le ventre se météorisoit légèrement, l'enfant rendoit beaucoup de vents, avec des cris aigus, et de temps en temps il vomissoit du lait tranché. Ces symptômes allèrent en augmentant; on s'aperçut que la quantité d'urine diminuoit, et que la blancheur de l'œil, celle de la peau ternissoit et jaunissoit d'une manière sensible. L'enfant étoit à son cinquième jour. On fit encore peu de compte des accidens qu'il éprouvoit, parce que l'enfant étoit encore bien. Cependant l'ictère fit des progrès remarquables, le sommeil diminuoit de plus en plus; la fièvre, marquée sur-tout par la chaleur du corps, par la sécheresse de la bouche, par la paucité des urines,

par l'insomnie, par la constipation, par un son plaintif, etc., se mit de la partie. Le malade maigrit à vue d'œil; la couleur jaune de la peau prit une nuance verdâtre, et enfin la couleur de la suie; une diarrhée colliquative fit place à la constipation: l'enfant se fondit, et mourut à la fin de la troisième semaine.

Le vin est un excellent remède pour les enfans; et l'on s'est convaincu qu'en l'administrant avec prudence, et coupé avec deux ou trois parties d'eau, il fortifioit les premières voies et facilitoit la digestion. *Harris* a été jusqu'à dire que le vin est le meilleur des médicamens pour un estomac débile, languissant et surchargé de saburre, et que ceux qui sont émaciés doivent le préférer au lait d'ânesse. Mais ces éloges ne concernent point l'usage, à plus forte raison l'abus du vin pur, donné sur-tout pour aliment, pour boisson et pour remède à un enfant de naissance. *M. Raulin* assure que le vin administré de cette manière, a souvent décidé la jaunisse chez les nouveaux-nés, et dans l'observation qu'on vient de lire, on ne peut guère se refuser à croire que la mort et tous les accidens qui la procurèrent, furent

l'effet de l'abus révoltant qu'on fit du vin. Cette liqueur opéra, sans doute, en racornissant les membranes intestinales, en desséchant les excrétoires, après avoir occasionné, en portant trop loin l'énergie du pouvoir absorbant, le repompement de la partie la plus fluide de l'excrément contenu dans les premières voies.

NEUVIÈME OBSERVATION.

UN enfant de sept jours souffroit horriblement des tranchées depuis sa naissance; son ventre étoit dévoyé, et la couleur des selles liquides étoit très-verte. La nuit du septième jour fut mauvaise, l'enfant ne cessa de crier; et le lendemain matin on fut très-surpris de le trouver avec une couleur jaune. Ce nouvel accident fit demander le médecin. Les perquisitions que je fis, me mirent à même de juger que la cause de cet ictère étoit un étranglement spasmodique du conduit excrétoire du foie, procuré par l'irritation qu'avoit occasionné, sur les membranes des intestins, la matière âcre et dégénérée des selles. Pour y porter secours, j'employai des lavemens avec une décoction de mauve, dans laquelle

on étendit cinq grains de camphre, dissous dans un peu de liqueur minérale anodine d'Hoffman, et je prescrivis de trois en trois heures quelques grains de poudre de guttète, anti-spasmodique efficace, lorsqu'il y a des acides dans les premières voies. Le lendemain matin il n'y avoit pas beaucoup d'amélioration ; et ce fut alors que je proposai de plonger le petit malade dans un bain tiède. Ce conseil parut étrange, et il fut d'abord rejeté ; mais voyant que le soir les choses n'étoient pas en meilleur état, on se décida pour le bain, dont la durée fut de six minutes. La nuit suivante fut assez bonne ; l'enfant avoit beaucoup uriné, et les déjections, qui pareillement avoient été copieuses, étoient à peine verdâtres. On donna un second bain le troisième jour du traitement, avec un lavement camphré, et l'on donna trois doses de poudre de guttète. Le quatrième jour l'enfant parut absolument guéri, et l'on discontinua les remèdes indiqués, hors la poudre de guttète. En effet, la bile coula, le ventre resta libre, et la peau se nétoya. Il est bon d'observer que, durant les souffrances de ce petit malade, la mère nourrice prit matin et soir une dose de petit-lait, dans lequel on

étendoit quelques gouttes d'une forte solution de carbonate de potasse dans l'eau, et une cuillerée de sirop de fleurs d'oranges, et que, dans la journée, elle buvoit abondamment d'eau de veau dans laquelle avoient infusé des sommités fleuries de caille-lait.

La mère de l'enfant qui fait le sujet de cette neuvième observation, avoit un peu abusé des liqueurs dans le cours de sa grossesse, sous prétexte de remédier à quelques angoisses précordiales ou maux de cœur, qui étoient une suite de son état, et qu'elle auroit pu combattre avec un bon régime, et des secours bien opposés. N'est-ce pas de cet abus qu'on peut dériver la cause de l'ictère spasmodique dont l'enfant fut attaqué, après avoir éprouvé pendant plusieurs jours les souffrances que suscitent des matières âcres? Au moins le caractère du mal n'étoit pas équivoque. On sait que les acides sont, de tous les âcres, ceux qui irritent le plus puissamment le conduit cholédoque; et par la diarrhée verte avec les tranchées qui l'accompagnoient, on ne peut pas douter que, dans l'enfant qui donne lieu à ces réflexions, il n'y eût un amas de matières acides dans les premières voies.

Le spasme des conduits biliaires peut-il pro-

duire l'ictère? S'il faut en croire M. *Crop* (1), la chose ne sauroit avoir lieu, parce que ces parties sont privées de fibres musculaires. Mais cette assertion est très-probablement erronée, et appuyée sur une base foible; car ne peut-on pas avancer qu'il existe peut-être beaucoup plus de fibres musculaires, que l'anatomie ne nous en fait découvrir? On se voit du moins forcé de convenir que nous n'avons pas une connoissance exacte sur les bornes que la nature a mises aux muscles, et que des parties qui ne présentent point à l'œil des faisceaux charnus, ni la couleur rouge, sont contractiles dans un grand nombre d'animaux; que, d'ailleurs, dans les sujets foibles de notre espèce, on trouve des portions musculaires qui, comparées aux mêmes parties chez les hommes forts, n'ont qu'une apparence cellulaire ou membraneuse. Sheldon, célèbre Anatomiste anglais, a vu très-distinctement des fibres charnues dans le canal thorachique d'un cheval. Mais, en démontrant que les conduits biliaires sont absolument privés de fibres musculaires, le sentiment de M. *Crop* n'en seroit guère plus soutenable. Le spasme qui n'est

(1) An essay on the jaundice, etc.

qu'une augmentation vicieuse absolue des forces toniques, est propre aux organes dont la structure n'est point musculaire, tandis que la contractilité est le seul apanage du muscle. En outre, *Olaus Borrichius* et *Fanton* ont observé un mouvement sensible et péristaltique dans les conduits biliaires de pigeons vivans (et il est à remarquer que ces conduits n'ont point de fibres musculaires); le même mouvement peut avoir lieu dans le canal cholédoque de l'homme, ainsi qu'il est prouvé démonstrativement par une observation de *Meekren*, sur une invagination qui se forma dans ce canal, à la suite d'une colique hépatique. Tout cela annonce, d'une manière très-complète, qu'il est des parties non-musculaires (si toutefois cela peut être déterminé) où le mouvement tonique peut s'accroître jusqu'à devenir un mouvement sensible et péristaltique.

Si on pouvoit douter encore, d'après ce que je viens de dire, qu'il y eût des jaunisses spasmodiques, je renverrois mon lecteur aux observations et aux raisonnemens que *M. Brunning* a consigné dans sa dissertation, *de ictero spasmodico infantum; Essendiaë*, 1772.

DIXIÈME OBSERVATION.

CATHERINE BLASSE devint enceinte après une dysenterie de quatre ans, compliquée de jaunisse et d'enflures aux jambes. A l'ictère et à l'édématie des extrémités inférieures près, cette femme, âgée de 32 ans, se porta assez bien pendant le cours de sa grossesse (c'étoit la quatrième); mais elle n'avoit pas conservé d'enfans. Sur la fin de cette grossesse, la peau, les yeux, les urines étoient devenues plus jaunes; les selles étoient tantôt brunes, tantôt grisâtres, et rarement de couleur rousse. Les tégumens de la région lombaire, et de tout l'hypocondre droit, étoient infiltrés, quoique jusqu'au moment de sa délivrance, cette femme eût mené une vie fort active. Son accouchement fut heureux, et il en provint un garçon de moyenne corpulence, mais dont le ventre étoit encore plus volumineux qu'il ne l'est d'ordinaire aux enfans qui naissent. L'hypocondre droit étoit sur-tout inégalement prominent et dur, la conjonctive et la peau étoient sensiblement jaunes. L'enfant n'avoit d'ailleurs rien d'édématié. M. M..... Chirurgien, fut d'abord appelé. Il jugea que

L'ictère de cet enfant étoit un mal héréditaire, et crut qu'il étoit à propos de laisser passer les premiers jours de la couche, avant de rien prescrire à la mère et nourrice en même temps. Les évacuations puerpérales allèrent bien, les enflures se dissipèrent; et quoique la teinte jaunâtre de la peau parût s'être éclaircie, il en resta cependant assez pour constater la cachexie bilieuse. Au dixième jour de la couche, M. M. . . . mit en usage, pour la mère, des apozèmes apéritifs, espérant que ces moyens suffiroient également pour le nourrisson. La mère seule s'en trouva bien. L'enfant avoit évacué un peu tard son méconium; et suivant toute apparence, ce retard lui fut préjudiciable, parce qu'à cette époque la couleur de la peau devint verdâtre. Il étoit peu de temps chaque fois, et vomissoit par intervalles, et évacuoit par les déjections des matières blanchâtres plus ou moins liquides. Les urines teignoient assez bien les langes en jaune. Le petit malade dépérissoit chaque jour; et ce ne fut qu'à la fin de la quatrième semaine, qu'on se détermina à me consulter. Mais l'enfant mourut trois jours après ma visite, et avant d'avoir fait usage des moyens que j'avois indiqués.

Le cadavre fut ouvert en ma présence par M. M....., et nous remarquâmes, en incisant les tégumens du bas-ventre, que le tissu cellulaire étoit teint en jaune. Le sac du péritoine étant ouvert, nous vîmes la même couleur sur tous les viscères de la cavité abdominale, et l'état du foie mérita d'abord notre attention. Ce viscère dépassoit la ligne blanche, et s'étendoit dans l'hypocondre gauche; le lobe gauche étoit très-gros, son parenchyme étoit mollasse, la membrane qui le recouvroit étoit jaunâtre et parsemée de taches livides, et le lobe droit étoit presque tout obstrué, dur: sa face interne et concave contenoit un petit abcès, et sa face extérieure et convexe étoit beaucoup plus dans l'état naturel. La vésicule du fiel se trouvoit à demi remplie d'une liqueur verdâtre, limpide, peu amère; le conduit cholédoque étoit obstrué par une matière visqueuse, jaunâtre, et le foie avoit contracté quelques adhérences par son lobe gauche. L'estomac situé en partie sous le rebord du lobe droit du foie dans une direction presque perpendiculaire, étoit rétréci, et son diamètre surpassoit à peine celui de l'intestin duodenum. Il y avoit dedans du lait mal digéré, ainsi que dans les intestins où se trouvoient

encore quelques excréments de couleur grise. La rate étoit au naturel. Le mésocolon étoit obstrué en partie. Tout le reste étoit sain. La poitrine étoit en bon état, de même que le cerveau, où nous ne trouvâmes qu'une petite quantité d'eau dans les ventricules.

III.

TELS sont les cas d'ictères que je me suis permis de citer, pour servir de base au diagnostic et au traitement de cette maladie chez les nouveaux-nés. Par tous les faits que j'ai pu recueillir sur cette matière, et sur lesquels j'ai médité, je crois pouvoir avancer que le méconium joue le plus grand rôle dans l'éthiologie de la jaunisse. L'engouement du duodenum par des saburres laiteuses, est encore une cause commune de ce phénomène qui peut dépendre aussi du spasme des canaux biliaires, ou d'un vice dont le foie lui-même est le siège. Cette dernière cause est la plus rare. A la vérité, lorsque la bile cesse de passer dans le duodenum, elle engorge le foie, et il peut en résulter une affection locale plus ou moins grave; mais cet accident est un mal secondaire, un effet très-fâcheux, et non la cause véritable de la maladie.

Quelques

Quelque variées que soient les observations que j'ai produites relativement à l'éthiologie de cette maladie des nouveaux-nés, je n'ai pas pu faire mention de toutes les causes, parce que je me suis borné aux exemples qui se sont passés sous mes yeux. En compulsant les Auteurs, on trouve des cas où la jaunisse est procurée par des causes différentes.

Anhorn a vu l'ictère être produit dans les enfans de naissance, par l'immersion dans l'eau froide.

Levret avance que le sang qui se trouve dans la veine ombilicale depuis le ventre de l'enfant jusqu'au lieu de la ligature, venant à séjourner et à se corrompre, produit l'engorgement du foie et secondairement la jaunisse.

M. *Andrieu* a publié quelques faits qui prouvent que la jaunisse des nouveaux-nés est produite dans quelques cas par la forte pression des mains de la sage-femme ou de l'accoucheur sur la tête de l'enfant : ce qui paroît rentrer dans la théorie des abcès au foie à la suite des coups à la tête.

Les accoucheurs ont observé que s'ils laissent quelque temps un enfant qui vient de naître sans lui couvrir la tête, il s'enrhume,

les convulsions surviennent, et tout à coup la jaunisse arrive.

Quelques Auteurs mettent la bouillie, dont on ne craint pas de nourrir quelques nouveaux-nés, au rang des causes ictériques; et tous ceux qui sont familiarisés avec les soins qu'exigent les enfans-trouvés, et les maux dont ils sont la proie, savent très-bien que l'inanition est chez eux la cause déterminante de la jaunisse dont ils sont souvent attaqués.

D'après la diversité des causes qui produisent la jaunisse des nouveaux-nés, on sent que la formation de cette maladie est différente dans les différens cas. Tantôt cette affection est produite par le refoulement de la bile qui ne peut passer du foie dans les intestins; tantôt l'ictère est l'effet de l'absorption de la bile écoulee dans le duodenum, et séjournant dans le tube intestinal; tantôt, enfin, la jaunisse est le résultat de l'engorgement ou de l'inflammation du foie. Dans le plus grand nombre d'ictères causés par le méconium, du moins chez les enfans-trouvés, il est probable que cet excrément repompé donne, à la peau, la teinte foncée qui distingue ces enfans, et que les issues naturelles de la bile ne sont pas fermées. Il est vrai cependant que la plénitude

du duodenum peut d'autant plus aisément fermer le passage de la bile, que le canal cholédoque rampe entre les tuniques de cet intestin avant de s'y ouvrir ; ce qui annonce encore que le spasme des tuniques duodénales suffit pour arrêter le cours de la bile, l'obliger à refluer, et procurer ainsi la jaunisse.

Pour ne pas se méprendre sur le genre de cause qui a décidé la maladie, il est essentiel de bien peser les circonstances antécédentes. Par exemple, supposé qu'un enfant bien constitué vienne au monde avec la jaunisse, ou soit affecté d'ictère quelques heures après sa naissance : si les fonctions de cet individu se font d'ailleurs avec une certaine régularité ; si la matière des urines ou de la transpiration est plus ou moins colorée en jaune, et si la teinte de la peau disparoît en proportion de l'intensité de la couleur des urines ou de la transpiration, pour lors, à n'en pas douter, cet ictère est critique ; il indique que la matière bilieuse surabonde dans le sang ; et que la nature victorieuse l'expulse par les couloirs les plus favorables à l'évacuation.

Chaque autre cause de maladie a de même des indices qui lui sont propres. Les déjections bilieuses prouvent que la jaunisse ne dépend

point de l'obstruction des conduits biliaires , mais d'un amas de bile dans les premières voies.

Pour constater que la saburre cause l'ictère , on n'a qu'à s'informer si l'enfant né sain a tété, sans préalable, le vieux lait d'une nourrice robuste.

On pressent que le spasme ferme les couloirs de la bile , lorsqu'un ictérique plus ou moins heureusement organisé a souffert cruellement de cardialgie , de colique ; ce qui est reconnoissable aux cris de l'enfant , à la tension du ventre , aux déjections claires et vertes , à la paucité des urines , etc.

Le vice du foie est rendu sensible par la couleur de la peau (1) , autant que par l'em-pâtement ou la dureté du viscère dont on s'as-

(1) Les jaunisses qui proviennent de l'engorgement du canal cholédoque par une bile épaisse , ou de l'embarras du duodenum par des humeurs également bilienses , visqueuses , qui empêchent le dégorgement de la vésicule , sont de couleur foncée , intense ; celles de l'obstruction du corps , du foie , sont plus claires , plus pâles. Cette observation , faite par M. Raymond , se trouve dans le quatrième volume des *Mémoires de la Société royale de Médecine de Paris* , page 81.

sure par le tact, et qu'on peut soupçonner par la prominence de l'hypocondre droit, la maigreur des extrémités, une certaine lividité du visage, et par les notions qu'on a sur l'état des viscères du père ou de la mère.

Enfin, on ne sauroit douter que le méconium retenu et absorbé soit la véritable cause de la jaunisse, lorsque, n'ayant aucune raison de suspecter les circonstances antérieures, on sait que l'enfant a beaucoup souffert; soit avant la naissance, comme il arrive à ceux dont les mères ont essuyé des pertes de sang considérables étant grosses; soit après, ainsi que l'éprouvent la plupart des enfans-trouvés. Dans ce cas, l'enfant est foible, émacié, la couleur de sa peau, qui est jaune dans les autres espèces d'ictères, tire sur le vert, sur le noir: ces malades n'évacuent qu'une petite quantité de méconium noir, et d'une épaisse consistance.

I V.

MAIS quelle que soit la cause de la jaunisse, les symptômes qui la caractérisent ne varient jamais au point de répandre de l'obscurité sur le diagnostic. La couleur jaune, de feuille-morte ou verdâtre de la peau et de la con-

jonctive, forme le signe pathognomonique de la maladie. Les urines et la matière de la transpiration ont la même couleur ; ce qu'on reconnoît par la teinte qu'elles donnent aux langes. Les enfans affectés de jaunisse têtent avec peu d'avidité, et ne tirent à la fois qu'une petite quantité de lait ; ce qui suppose peu d'appétit et une langueur dans l'action digestive. Les déjections sont noirâtres, lorsque l'enfant n'a pas rendu son méconium ; autrement elles sont blanchâtres ou grisâtres : mais, dans quelques cas, elles sont bilieuses et jaunes. Au commencement de la maladie, il y a ordinairement constipation, et lorsque l'ictère a duré quelques jours, le dévoiement a lieu. La langue, sur-tout à sa base, est couverte d'une crasse d'un blanc jaunâtre, et l'intérieur de la bouche, le voile du palais sont encore garnis de petites plaques de même couleur, qui ne sont ni les bases des aphtes, ni celles du millet. La région hépatique est pour l'ordinaire gonflée, et souvent rénitente. Le vomissement est un symptôme assez commun ; et ce qu'il faut bien remarquer, les petits malades vomissent même après avoir tété très-sobrement. Dans ces circonstances, ou le méconium n'a pas été complètement évacué, ou il y a engor-

gement dans la partie supérieure du lobe droit du foie. Les coliques tourmentent encore les enfans attaqués d'ictère ; ce qu'on reconnoît par les cris que le petit malade jette en trépignant ou en s'efforçant de plier le corps en deux. Ces cris ont communément cela de particulier , que l'enfant est aussi prompt à les pousser , qu'il l'est de même à se taire , et de suite à sommeiller. En général , la peau des ictériques est rude , quelquefois chagrinée , sur-tout dans les enfans-trouvés ; et il est rare qu'elle soit sujette à s'excorier dans les plis qu'elle fait , du moins dans les principes du mal.

Tels sont les phénomènes propres à toutes les espèces d'ictères symptomatiques ; celles qui sont critiques ne retiennent de tous ces signes , que ceux qui sont essentiellement attachés à la jaunisse.

Il faut bien se garder de confondre , avec l'ictère dont il est ici question , une couleur de rouge obscur avec laquelle naissent certains enfans bien constitués d'ailleurs. Cet état de la peau est une espèce d'érysipèle très-benin ; ce dont on s'assure en comprimant légèrement la peau qui blanchit dans le lieu de la pression. Cette maladie, quoique de peu

de conséquence, se termine par une desquamation farineuse ou furfuracée. Ici les urines et la conjonctive n'ont pas cette couleur dépravée qui est inséparable de la vraie jaunisse. On prétend que, dans certains Hôpitaux des femmes en couche, on rencontre une espèce très - dangereuse d'inflammation érysipélateuse qui donne à la peau une teinte pourprée et une dureté excessive. Ces symptômes ne peuvent point être confondus avec ceux de l'ictère.

On a remarqué quelquefois que la peau des enfans prenoit, immédiatement après la naissance, une couleur brune ou livide; et dans d'autres circonstances, on a vu des enfans venir au monde avec le corps recouvert d'une espèce d'enduit jaunâtre: ces deux cas n'ont rien de commun avec la jaunisse. Le premier est une ecchymose plus ou moins universelle qui vient du poids de l'air sur la surface du corps des nouveaux-nés; le second dépend d'une crasse jaunâtre dont le tissu cellulaire cutané s'est imbibé pendant le séjour de l'enfant dans la matrice. Dans l'ictère, le blanc de l'œil jaunit; mais cette partie ne change pas dans les circonstances plus ou moins analogues.

Raulin (1) dit que si on fait prendre du safran à une femme en travail, elle accouche d'un enfant dont la peau est jaune.

V.

LE pronostic de la jaunisse est relatif aux causes qui l'ont produite, et à l'état dans lequel le nouveau-né se trouve à la naissance. En général, cette maladie est aisée à guérir, lorsqu'elle n'a pas fait des progrès trop considérables, lorsque la dégénération de la bile n'est pas portée trop loin, que l'enfant n'a pas atteint un degré de foiblesse dangereuse, et que les impressions de la maladie sur le foie n'ont été ni trop fortes, ni anciennes.

Dans les cas contraires, l'ictère est une maladie redoutable, et le plus souvent mortelle; si la bile ayant reflué dans le sang, y fait un trop long séjour, elle en désunit les molécules constitutives, et opère une dangereuse dissolution. Mais avant de produire un aussi funeste effet, la bile, comme matière âcre et stimulante, porte un principed'irritation dans toutes les parties. Parvenue à la peau, elle y cause un prurit incommode, et les enfans en

(1) *Traité des Fleurs blanches*, tom. 1, pag. 47.

perdent le sommeil, qui, à cet âge, leur est si nécessaire. D'une autre part, le défaut de cette humeur dans les intestins rend les digestions languissantes, et favorise l'amas des crudités dans les entrailles. Il n'est pas de maladie qu'on ne puisse faire dériver de cette double source; celles qui proviennent le plus ordinairement de l'ictère des nouveaux-nés, sont les tranchées, le dépôt au foie, et, suivant *Bianchi*, l'hydrocéphale interne.

Dès que la jaunisse se déclare sur un enfant de naissance, et que l'intensité de la couleur de la peau diminue en raison de l'intensité de la couleur des urines, ou de la matière de la transpiration, cette maladie est dès-lors sans le moindre danger, et en quelque sorte salutaire. Dans les autres espèces, celles qui sont occasionnées par un amas de bile, par le séjour du méconium, sont moins à craindre que les ictères produits par l'engouement du foie, par l'obstruction de ce viscère. On a observé que, dans toute espèce de jaunisse essentielle ou symptomatique, le foie reçoit une atteinte plus ou moins fâcheuse, principalement lorsque la maladie est longue ou grave. Ce qui le prouve, c'est qu'on a vu des enfans, échappés aux accidens du méconium, conser-

ver, pendant plusieurs mois, une cachexie bilieuse, et mourir à la fin, ayant le foie très-volumineux, et la vésicule du fiel gorgée de bile.

V I.

IL me reste actuellement à exposer le traitement qui convient à l'ictère. Mais, avant de remplir cette tâche, je dois essayer de déterminer, d'après le plan que je me suis tracé, quelles sont les circonstances où l'ictère des nouveaux-nés exige les secours de l'art, et celles où, dans cette maladie, il faut tout attendre de la nature.

V I I.

ON a vu que la jaunisse est quelquefois, chez les nouveaux-nés, une crise avantageuse, parce qu'elle dépouille la masse des humeurs de la matière bilieuse qui s'y étoit accumulée. Dans cette espèce, la nature est modérément active, et l'on courroit le plus grand risque de faire servir l'art pour la troubler dans son opération. Aussi voit-on, dans tous ces cas, quelle que soit la couleur jaune de la peau et des yeux, que les urines et l'humeur perspi-

nable sont d'un jaune très-foncé, tandis que le ventre est libre, que le méconium ne séjourne point, et que la matière des selles qui viennent ensuite, est réellement bilieuse.

Il en est à-peu-près de même de la plupart des jaunisses occasionnées par le méconium, lorsque l'enfant naît en bon état, et qu'il doit être allaité par sa mère. L'art n'ayant rien de préférable au collostre ou lait nouvellement monté au sein de l'accouchée, pourquoi voudroit-on y avoir recours, lorsque les moyens qu'il offre ne sont pas comparables à ceux que donne la nature? Mais ses droits deviennent et sont incontestables pour l'enfant, quelle que soit sa complexion, qui ne doit pas sucer les mamelles maternelles, ou tirer le lait séreux et laxatif d'une nourrice très-récemment délivrée. Les enfans-trouvés sont presque tous dans le malheureux besoin d'être traités avec beaucoup d'attention; et la guérison des enfans dont l'ictère est l'effet d'un lait trop épais, de la bouillie, des huileux, d'une obstruction au foie, etc., ne doit jamais être confiée à la nature, qui pourroit l'opérer sans doute dans quelques cas, mais avec une lenteur, et peut-être avec des efforts qui rendroient l'évènement douteux et l'expectation très-blâmable.

Il est rare que les enfans viennent au monde attaqués d'un véritable ictère, et pour l'ordinaire ce phénomène ne se déclare que le troisième ou le quatrième jour de la naissance. Que peut-on conclure de cela ? sinon que les soins mal-entendus qu'on donne aux nouveaux-nés ; que les préjugés d'après lesquels on les gouverne, sont les causes communes de la jaunisse, et que la meilleure méthode de la prévenir consiste à se laisser guider par la simple nature. Un enfant qui naît pour être réchauffé par le souffle de sa mère et pour être nourri de son lait, n'éprouve jamais un ictère, à moins que celui-ci ne soit critique, ou que le lait ne soit de très-mauvaise qualité. L'enfant qui, après sa naissance, tire le lait d'une femme étrangère, est mal-adroitement soigné, et pour qui on adopte des moyens qui contraignent plus ou moins les procédés de la nature, un tel enfant n'est pas seulement exposé à l'ictère, mais à tous les maux qui en sont une suite, et à toutes les maladies qui sont le fléau du premier âge.

S'il est un moyen sûr de remplacer jusqu'à un certain point le lait séreux et laxatif de la mère, et de prévenir la jaunisse, c'est de préférer, pour un enfant qui naît, le petit-

lait grossièrement clarifié, et dans lequel on a fait infuser des fleurs de pêcher, de celles de roses pâles, ou dans lequel on a délayé du miel, ou fondu une très-petite quantité de manne. Une pareille composition imite beaucoup le colostré fait pour agacer doucement les tuniques intestinales, solliciter l'expulsion du méconium, et débarrasser tous les sécrétaires. Lorsque le méconium est évacué, ce qu'annoncent des selles faciles de couleur d'or, et d'une consistance presque liquide, il s'agit de confier cet enfant à sa nourrice. On sait les qualités qu'elle doit avoir; mais fussent-elles encore plus favorables, il convient de la préparer à prendre un nourrisson. Je voudrois qu'elle se purgeât avec un minoratif, et que, pendant les premiers jours de son mercenaire allaitement, elle s'humectât avec une décoction de chiendent, dans laquelle on infuseroit une petite dose de fleurs de roses pâles, et des sommités fleuries de caille-lait à fleurs jaunes.

On a déjà vu, en suivant l'opinion de M. *Levret*, que la putréfaction des fluides qui séjournent dans le cordon ombilical, est une des causes de la jaunisse. A la vérité, les accoucheurs n'ont pas acquis des connoissances précises sur ce point, et cette pro-

position est encore presque toute hypothétique. Cependant, comme des personnes éclairées ont accusé cette stagnation du sang ombilical d'être la cause de plusieurs maladies des nouveaux-nés, il convient qu'on s'attache à constater les effets du dégorgement du cordon. Voici la manière de s'en acquitter : après la naissance de l'enfant, et avant de lier le cordon ombilical, on prendra légèrement ce cordon entre les doigts ; on le fera descendre depuis le nombril jusqu'au dessus de l'endroit qu'on voudra lier ; on fera, en descendant, une pression légère et soutenue sur tout ce trajet du cordon ; on repoussera ainsi ce fluide qu'il contiendra ; on répétera cette opération jusqu'à ce qu'il n'y reste plus de sang, et que le cordon ait pris une couleur blanche. On mettra alors la ligature sur la portion du cordon qui sera blanche ; on le coupera ; on couvrira tout de suite la partie coupée avec un linge ou de la charpie.

VIII.

LORSQUE l'ictère est déclaré, et qu'il est du nombre de ceux qui demandent les secours de l'art, il faut diriger son traitement,

d'après les causes ou les circonstances qui compliquent la maladie. L'évacuation fait en général la base de la cure; il s'agit seulement de la procurer par les moyens les plus propres à cet effet, pour remplir ensuite une indication importante, quoique secondaire, celle de délivrer le foie de la bile qui a quelque temps engoué ce viscère.

Les évacuans qui conviennent le plus aux nouveaux-nés atteints de jaunisse, sont le sirop de chicorée à la rhubarbe, le sirop de rhubarbe de Déodat (1), celui de fleurs de pêcher, celui de roses pâles, celui de pommes composé, ou le sirop de Calabre avec le séné. L'état d'empâtement des premières voies, décide de la préférence qu'on doit donner à ces différens sirops purgatifs. On les délaye, à la dose de deux ou trois onces, avec quatre ou cinq onces d'eau distillée de quelque plante émolliente, ou mieux encore avec la même quantité d'eau commune, dans laquelle on dissout un scrupule de gomme

(1) Voyez le *Cours élémentaire de Pharmacie chimique*, etc. par M. Morelot, tome 1, page 461. Ce sirop purge doucement, évacue la bile, et convient singulièrement aux enfans nouveaux-nés pour chasser le méconium.

arabique, et on les administre par cuillerées, rapprochées en raison de l'effet qu'on veut produire, ou du danger dans lequel se trouve le nouveau-né.

L'huile de ricin est encore un minoratif très-utile ; on la donne seule, incorporée dans un looch, même dans un peu de bouillon de viande.

Si les symptômes sont de peu d'importance, le traitement préservatif que j'ai indiqué, peut remplir toutes les vues ; et lorsqu'on a besoin d'administrer un traitement plus actif, on ajoute la rhubarbe en poudre, l'ipécacuanha, même l'oxide d'antimoine hydro-sulfuré rouge (kermès minéral), à la mixture prescrite, ou bien encore à la manne dissoute dans quelques onces d'eau. J'ai vu quelques chirurgiens adopter une dissolution de tartrite de potasse antimonié (tartre émétique ou tartre stibié) adoucie avec le miel ; et ce remède, que l'on continuoit jour et nuit, réussissoit à merveille. Quelques accoucheurs proposent de fondre un scrupule de savon de Venise, ou de savon ordinaire, dans quelques onces d'eau, d'y ajouter une once de sirop de chicorée composé avec la rhubarbe, et de distribuer cette mixture par

cuillerées. Ce remède, en effet, dissout les concrétions, nettoie les intestins, et évacue les saburres par les selles.

Quand le cours des selles est complètement rétabli, on songe à nettoyer le foie, ce qui remplit la seconde indication. Les préparations de rhubarbe, les plus douces préparations de fer, notamment l'oxide de fer noir (l'éthiops martial), le tartrite de fer et de potassé en liqueur (la teinture de mars tartarisée), le savon, qui réussit assez bien dans les enfans de naissance, les jaunes d'œuf, même l'extrait de fiel de bœuf, et autres remèdes utiles, peuvent être également employés dans cette vue. Mais si l'on n'est pas déterminé, par les symptômes, à mettre en usage des secours aussi actifs, on se sert des décoctions de plantes classées par l'expérience et les auteurs de matière médicale, dans l'ordre des médicamens hépatiques. La décoction d'une once de racine de patience sauvage fraîche, est souvent ce qui réussit le mieux. Quelquefois on ne parvient à abrégér la guérison qu'en administrant de temps en temps un vomitif, dont on soutient les effets par l'usage d'un stomachique continué dans les jours d'intervalle. Le quinquina en extrait, et le

bouillon de viande donné quelquefois à la place du lait, sont d'excellens toniques.

Tant que l'ictère n'est produit que par le méconium ou une plénitude laiteuse du duodenum, les moyens curatifs ne doivent pas différer (1). Il est néanmoins à observer que lorsqu'on a des coagulations laiteuses à détruire, après avoir fait vomir le petit malade avec le sirop de Glauber, avec l'ipécacuanha trituré avec un peu de sucre, ou avec le tartrite de potasse antimonié, dissous dans l'eau de fleur d'orange, si le vomissement a été jugé nécessaire, il faut se servir d'une solution du carbonate de potasse (sel fixe de tartre) dans l'eau, et l'administrer à des doses beaucoup plus fortes qu'on n'a coutume d'employer cet alkali. La méthode que je crois la plus utile est celle de M. *Buchhave*. Ce praticien recommande de dissoudre demi-once de sel de tartre dans demi-livre

(1) On ne perdra pas de vue qu'on parle toujours d'un enfant bien conformé; car lorsque l'anus est imperforé ou resserré par le spasme, il faut, pour le premier cas supposé curable, recourir à l'opération chirurgicale; et dans le second, mettre en usage les moyens recommandés contre l'ictère spasmodique.

d'eau, et de donner deux, trois ou quatre fois par jour, vingt gouttes ou une cuillerée à café de cette teinture. La liqueur de terre foliée de Selle (1) est aussi un bon médicament.

L'ictère spasmodique ne peut admettre un pareil traitement, et l'on en sent trop bien la raison. Des couloirs contractés pourroient-ils se relâcher? des fibres resserrées pourroient-elles se détendre avec des purgatifs et des fondans? Dans ces espèces, les bains tièdes sont les moyens les plus efficaces; on les seconde par les topiques émolliens placés sur le ventre, et par les lavemens faits avec la décoction des plantes adoucissantes et mucilagineuses. Lorsque ces moyens opèrent trop lentement, on donne en lavement des antispasmodiques actifs, tels que l'huile de succin très rectifiée, le musc, le camphre, et l'assa fétida, lorsque les intestins sont farcis de matières visqueuses; et l'on profite du moment de détente pour administrer les laxatifs convenables, tels que l'eau de rhubarbe miellée.

(1) Cette liqueur de terre foliée se fait avec le carbonate de potasse, l'acide acéteux, l'eau de rhubarbe et le vin émétique ou vin d'antimoine.

Je ne m'explique pas sur la cure de l'ictère causé par un vice idiopathique du foie, parce que ce traitement, qui est fort long, et le succès incertain, est exposé dans tous les livres qui traitent de la médecine-pratique. Si je me permets d'ajouter ici une réflexion, c'est pour indiquer l'utilité d'un cataplasme fait avec la pulpe de bryone, qu'on applique sur l'hypocondre droit; et pour rappeler une vérité clinique, qui est, que dans les jaunisses invétérées, et lorsque la bile est très-âcre, il faut se tenir en garde sur l'usage des fondans trop actifs, afin de ne pas hâter ou compléter la décomposition des fluides.

Quant à l'ictère produit par la compression faite sur le cerveau, par le mécanisme de l'accouchement, ou par les manœuvres de l'accoucheur, comme cet ictère provient d'un état paralytique du foie, lequel s'oppose à la sécrétion de la bile, qui s'accumule en grande quantité dans ce viscère, pendant les derniers temps du séjour du fœtus dans la matrice, il forme quasi toujours un phénomène très-redoutable, et qui se termine par un abcès au foie. On peut le prévenir par la saignée, qu'on pratique à l'aide d'une ou de deux sangsues, par les frictions, et sur-tout par les fomenta-

tions résolatives et vulnéraires faites sur le sommet de la tête.

Il ne faut pas croire que le traitement le plus approprié de l'ictère des nouveaux-nés puisse, dans tous les cas, être suivi avec confiance et sans danger. Les effets consécutifs de la maladie sont quelquefois si rapides; et pour mieux dire, la cause qui produit la jaunisse excite, dans quelques sujets, plusieurs phénomènes à la fois si alarmans, qu'il est difficile de décider à quel remède particulier il faut donner la préférence. Tantôt c'est un assoupissement demi-apoplectique qu'il faut combattre, et dans ce cas des purgatifs actifs doivent être mis en usage; tantôt c'est une foiblesse dangereuse à laquelle il faut remédier, et pour lors on aura recours au bouillon à la viande, au vin, à l'eau de cannelle orgée, au liliun de Paracelse, dont les enfans peuvent prendre une plus grande quantité qu'on ne le croit communément; tantôt ce sont des coliques cruelles (dont on s'assure souvent en passant la main sur le ventre) qu'on calme avec le laudanum liquide, à la dose de deux ou trois gouttes dans l'eau d'anis, avec la poudre de corail anodine d'Helvétius, avec la poudre de guttète, la confection d'hya-

cinthe, suivant les circonstances; tantôt ce sont des convulsions effrayantes qu'il faut arrêter, et l'on n'a pas encore trouvé des moyens plus assurés que l'usage des bains tièdes et celui des lavemens camphrés (1); tantôt, enfin, c'est une irritation si forte du foie (laquelle doit avoir lieu primitivement, lorsque la jaunisse est l'effet de la putréfaction du sang contenu dans la veine ombilicale), que l'inflammation ne tarde pas à s'établir, et pour lors il ne faut pas différer la saignée proposée par Levret, ni négliger de donner souvent le suc des plantes nitreuses, telles que la bourrache, la buglosse, et principalement la pariétaire: les cataplasmes émoulliens, sur la région hépatique, ne sont pas encore à mépriser, et l'on peut tirer quelques fruits des linimens faits avec une partie d'esprit volatil, et trois ou quatre parties d'huile d'amandes douces.

IX.

POUR résumer les principales notions que j'ai tâché d'établir sur l'ictère des nouveaux-

(1) Voyez mon *Traité des Convulsions chez les enfans*, 2^e édition. Paris, an XIII—1805.

nés, il paroît que cette maladie peut être causée par le méconium ; par les saburres accumulées dans le duodenum, par le spasme des conduits excréteurs de la bile, par la surabondance de la matière bilieuse, par l'irritation qui provient du sang putréfié et stagnant dans le cordon ombilical ; enfin, par l'obstruction du corps du foie. Toutes ces causes ont une manière différente de produire le même effet, et cet effet exige d'être combattu par une méthode diversement modifiée. J'ai donné, dans les détails relatifs au sujet que j'ai entrepris d'éclaircir, une suite d'observations qui présentent le mal sous toutes sortes d'aspects, et le résultat des faits qui peuvent servir de guide dans les diverses circonstances.

F I N.